

# LES MESURES DE PROTECTIONS SOCIALES ET JURIDIQUES

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les différentes protections sociales et juridiques
- Savoir proposer et guider l'usager ou ses proches dans le recours à une mesure
- Savoir communiquer avec l'ensemble des acteurs concernés par les mesures de protection

## CONTENUS

### Le droit commun des mesures de protection

- L'altération des facultés personnelles (facultés mentales / facultés physiques)
- La constatation médicale de l'altération
- Les principes gouvernant les mesures de protection

### Les mesures de protection extra-judiciaires

- Les mesures de protection extra-judiciaires issues du cadre familial / du cadre social
- Le mandat de protection future

### Les mesures de protection judiciaires

- La sauvegarde de justice
- La curatelle simple et la curatelle renforcée, et ses organes de contrôle
- La tutelle et ses organes de contrôle

## MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques / Retours d'expérience / Échanges

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue orale

## INTERVENANTE

Marie-Thérèse PAIN,  
docteure en Droit, enseignante à  
l'Université de Bordeaux

## DURÉE ET DÉLAI D'ACCÈS

14 heures  
2 jours  
9h00 - 17h00

## TARIFS

Individuel : 750 € repas inclus  
En intra : sur demande

Ouverture soumise à un nombre d'inscrits  
suffisant